



Régie portneuvoise de protection incendie

Séance ordinaire du 26 février 2021

Province de Québec
MRC de Portneuf
Régie portneuvoise de protection incendie

Présences À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres M. Michel Blackburn, président
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier
Mme Nathalie Naud, administrateur

Invités Mme Nancy Sirois, directrice générale de la Ville de Cap-Santé
M. Mathieu Gingras, directeur général de la Ville de Portneuf
M. Sébastien Teed, directeur général de la Régie portneuvoise de protection incendie

Absent M. Bruno Cormier, administrateur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Michel Blackburn préside l'assemblée et Monsieur Sébastien Teed agit à titre de secrétaire d'assemblée.

(21-02-045) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis. (Annexe 1)

Adopté à l'unanimité par le conseil

(21-02-046) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2021 a été distribué aux membres du conseil d'administration au moins 24 heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par Mme Nathalie Naud de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 et que le procès-verbal soit accepté tel que soumis.

Adopté à l'unanimité par le conseil

(21-02-047) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance du 4 février 2021 a été distribué aux membres du conseil d'administration au moins 24 heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février et que le procès-verbal soit accepté tel que soumis.

Adopté à l'unanimité par le conseil

(21-02-014)

MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT que la Régie portneuvoise de protection incendie désire se doter d'un moyen financier afin d'optimiser ses opérations courantes;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain d'ouvrir une marge de crédit de 100 0000 \$ chez Caisse Desjardins.

Adopté à l'unanimité par le conseil

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 21-004 – RELATIF À LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Mme Nathalie Naud donne avis à l'effet qu'un règlement relatif à la mise en place d'un fonds de roulement et portant le #21-004 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

(21-02-048)

ADOPTION DU RÈGLEMENT #21-001 « MODALITÉ DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS »

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 et que le projet de règlement a été déposé au cours de cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par Madame Nathalie Naud que ce conseil adopte le règlement sur les modalités de publication des avis publics.

Adopté à l'unanimité par le conseil

(21-02-049)

ADOPTION DU RÈGLEMENT #21-002 « CONTRÔLE ET SUIVIS BUDGÉTAIRES »

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 et que le projet de règlement a été déposé au cours de cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par Monsieur Mario Alain que ce conseil adopte le règlement sur le contrôle et les suivis budgétaires.

Adopté à l'unanimité par le conseil

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT #21-003 - « GESTION CONTRACTUELLE »

Mme Nathalie Naud donne avis à l'effet qu'un règlement sur la gestion contractuelle et portant le #21-003 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

(21-02-050)

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL CADRE ET PÉRIODE PROBATOIRE

CONSIDÉRANT qu'une politique de rémunération des cadres sera présentée lors d'un conseil subséquent;

CONSIDÉRANT que les opérations de la RéPPI ont été reportées au 1^{er} avril 2021,

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain de prolonger la période probatoire de M. Jean Girard et de M. Stéphane Bérubé jusqu'au 30 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité par le conseil

MODIFICATION AU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC

Les municipalités de Cap-Santé et de Portneuf rédigeront une résolution pour soumettre une demande de changement au Ministère de la Sécurité publique dans le schéma de couverture de risque.

SIGNATURE ENTENTE DE PAIEMENT

Les municipalités ainsi que le président et le secrétaire-trésorier de la Régie portneuvoise de protection incendie procèdent à la signature cèdent la responsabilité des municipalités d'assumer le salaire du directeur général et de l'adjointe administrative jusqu'à la mise en place du logiciel comptable de la RÉPPI.

POSTE PRÉVENTIONNISTE

Le directeur général annonce l'affichage d'un poste de pompier préventionniste en date du 3 mars 2021 selon les modalités établies à l'automne dernier.

ECHO MMS CONTRAT AVEC LES VILLES

Les municipalités garderont à leur charge les frais relié au logiciel de sécurité civile IdSide (Echo MMS)

DOCUMENT TRAVAIL DESCHAMBAULT-GRONDINES

Suite aux discussions avec le maire de Deschambault-Grondines, nous avons envoyé les documents à remplir pour préparer une présentation pour les élus. Nous sommes en attente du retour.

VARIA

Assurance Un rendez-vous sera pris pour le 1^{er} avril pour procéder au transfert des immatriculations.

Besoin de formation Demander les noms des pompiers à former pour l'année suivante dans une résolution ainsi qu'un dépôt en décembre

PROCHAINE RENCONTRE Il est PROPOSÉ par M. Michel Blackburn que la date de la prochaine séance soit fixée le 12 mars 2021 à 12 h 30.
(21-02-051) ***Adopté à l'unanimité par le conseil***

LEVÉE DE LA SÉANCE Il est PROPOSÉ par Mme Nathalie Naud que la séance soit levée à 15 h 19.
(21-02-052)

Michel Blackburn, Président

Mario Alain, Secrétaire-trésorier

ANNEXE 1

Lieu : Maison des Générations

Date : Vendredi, le 26 février 2021

Heure : 12 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal 01-02-2021 *abrogé*
4. Adoption du procès-verbal 04-02-2021
5. Résolution marge de crédit
6. Avis de motion pour projet de règlement de fonds de roulement
7. Adoption du règlement # 21-001 (modalités de publication des avis publics)
8. Adoption du projet du règlement de contrôle et suivis budgétaires
9. Avis de motion et dépôt du projet règlement de gestion contractuelle
10. Politique de rémunération du personnel cadre
11. Résolution modification au schéma de couverture de risque
12. Signature entente de paiement
13. Poste préventionniste
14. Echo MMS contrat avec les villes
15. Document de travail Deschambault-Grondines
16. Prochaine rencontre
17. **VARIA**
 - Assurances / immatriculations
 - Retour sur les activités de la RÉPPI
 - Rapport mensuel
 - Syndicat (discussion pour fusionner les 2) et lettre envoyée
 - Nautique
 - Besoin de formation
 - Diffusion des besoins à l'automne discutable
 - Demande les noms aux municipalités
 - Demander les besoins en octobre plutôt qu'en novembre
 - Résolution d'abolition du SSI de Cap-Santé et Portneuf pour MSP avant 1^{er} Avril
 - Ouverture du compte bancaire et 1^{er} dépôt
 - Communication radio caserne 8

Michel Blackburn
Président

Régie portneuvoise de protection incendie